



1733



1733-

1.

parvoisse episcopi Augusti Campoli de Sordisfuites
 de la garde episcopii Aimbé le Ju semblable le papier
 commun Campoli Augusti de Sordisfuites, on
 été par nous Joseph Baussier Jurec Aigle
 civil de vinimel uny au quel le fonditvoit
 en absence le empêchement potes &
 parvost, en l'aucun d'aucun pour être
 inséré en l'un le l'autre conformément
 a la declaration du Roy du nosc année
 mil sept cent trente six les Baptêmes
 mariages le sepulturement qui se faisoient
 dans le cours de la proute an mil sept
 cent sept dans l'eglise parvoissiale
 du Lieude La Garde de loulon le
 vingt Janvier mil sept cent trente six

Beausseigne

Joseph Baussier l'an mil sept cent trente sept, est le fils du mieu
 Baptiste l'an mil sept cent trente sept, est le fils du mieu
 Janvier, d'ay d'ay, est le fils du mieu, est le fils du mieu
~~miens~~ menager du lieu de sainte maxime résidant au lieu
 de la garde depuis en son un an & demy, est le mieu
 Bête du dit lieu de la garde, ne depuis le quatre du mieu